

## **BUGCON ZEP DYNAMO Spray PLUS COMMERCIAL**

### **Insecticide sous pression.**

Contient un insecticide botannique dérivé de la fleur de chrysanthème.

Un insecticide commercial en aérosol, d'usage industriel, formulé pour une utilisation dans les édifices d'habitations, usines de transformation des aliments, entrepôts et établissements alimentaires, laiteries, bars laitiers, hôpitaux, restaurants, supermarchés, hôtels, motels, utilités, édifices publiques: écoles, entrepôts, bureaux, théâtres, garages, chenils, écuries, autobus, embarcations, bateaux, avions, trains et autres véhicules de transport incluant le transport d'aliments. Peut aussi être utilisé dans les maisons lorsqu'appliqué par un technicien certifié en contrôle parasitaire.

**BUGCON ZEP DYNAMO Spray PLUS** pour le contrôle des Alucites des grains, Pyrales Indiennes et Méditerranéennes de la farine, Charançons du riz, Cadelles, Lasiodermes du tabac, Tribolium brun de la farine, Dermestidés, Centipèdes, Fourmis, Grillons, et autres insectes, Thermobies, Puces, Tique Américaine du chien, Moustiques, Teignes, Psocidés, Drosophiles, Mouches domestiques, Mouches des cornes, Mouches piquantes des étables et tous les stades exposés des insectes des denrées stockées.

NO. D'HOM. 20744      LOI. P.A.

GARANTIE :Pyrethrins 0.5%  
Piperonyl Butoxide 4.00%

Contenu net:

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

DANGER  
EXTREMEMENT INFLAMMABLE  
EXPLOSIF



ALBERTA AEROSOL-GILLEX  
P. O. Box 63529 Woodside Sq. Mall.  
1571 Sandhurst Circle  
Agincourt., ON M1V 1V0  
E-mail: glx@bugcon.com - Web: www.bugcon.com  
Tel:416-800-7371

**MODE D'EMPLOI:****TRAITEMENT ATMOSPHERIQUE:**

**Insectes volants:** Drosophiles, mouches, moucheron, moustiques, guêpes, mouches à fruits, pyrales indienne de la farine, cloportes communs, pyrales méditerranéenne de la farine: Fermer toutes les portes et les fenêtres. Pulvériser vers le haut en effectuant un mouvement circulaire pour emplir toutes les pièces de brouillard. Vaporiser à raison de 1 à 3 secondes par 30m<sup>3</sup> d'espace. Diriger le jet dans tous les secteurs de la pièce, spécialement dans les endroits sombres, isolés et autour des contenants de produits alimentaires où des insectes adultes pourraient être présents. Maintenir les portes et fenêtres fermées durant 30 minutes après chaque traitement. Bien ventiler les lieux avant réoccupation. Répéter à toutes les semaines ou quand des petits papillons nocturnes apparaissent.

**PULVÉRISATION PAR CONTACT:** Alucites des grains, cadelles, triboliums brun de la farine, pyrales indienne de la farine, charançons du riz, cucujides dentelés des grains, anthrènes des tapis, pyrales des amandes et du chocolat, stégobies des pharmacies aux stades adultes ou larvaires. Appliquer directement aux endroits où les insectes peuvent se cacher et se reproduire. Répéter au besoin. Contacter autant d'insectes possible quand vous pulvériser les secteurs infestés, comme les fentes, fissures, produits en entreposage, endroits sombres et machinerie. Recouvrir toutes les surfaces d'alimentation et ustensiles. Rincer soigneusement à l'eau potable avant de reprendre les opérations.

**REMARQUE:** Dans les aires de préparations d'aliments et les établissements de services alimentaires, n'appliquer qu'en dehors des heures d'opérations. Aucune viandes, aliments, matières premières ou produits d'emballage exposés ne doivent être présents lors de l'application. Retirer tout aliment avant le traitement.

**Dans les fermes laitières et les laiteries, pour contrôler les mouches des cornes et domestiques et des mouches piquantes des étables** appliquer en traitement atmosphérique: Fermer toutes les portes et fenêtres. Vaporiser dans l'air afin de saturer l'endroit d'un léger brouillard. Garder les lieux fermés pour environ 15 minutes avant d'aérer.

**Anthrènes des tapis:** Traiter les sections de tapis et de planchers infestés ainsi que les plinthes et fissures dans lesquelles ces insectes peuvent se trouver. Vaporiser à raison de 10-20 secondes par 100 m<sup>2</sup> de surface. Répéter le traitement à toutes les semaines ou si des insectes réapparaissent.

**Nids de guêpes et de frelons:** Appliquer dans un jet fin permettant de vaporiser le nid d'une distance d'un mètre. Traiter la nuit ou à la brûnante lorsque les insectes sont dans le nid. Appliquer en jet de 2-3 secondes directement dans l'ouverture afin que le liquide atteigne l'intérieur du nid. Si le nid ne peut être atteint directement, une bonne vaporisation autour et dans l'ouverture d'accès des insectes éliminera éventuellement ces derniers. Répéter au besoin.

**Habitations:Teignes des vêtements:** Traiter tous les endroits où sont entreposés les vêtements et autres articles en les disposant de façon à ce que le brouillard y circule librement. Attendre une heure avant d'aérer les lieux. Ne PAS vaporiser les tissus et les surfaces à moins d'un mètre, afin d'éviter de les tacher.

**Puces:** Fermer portes et fenêtres. Tenir l'aérosol à environ 100cm au-dessus du sol et diriger le brouillard vers le plancher et le bas des murs en vous assurant de traiter la surface des fauteuils, chaises et endroits de repos des animaux, à raison de 10 secondes par 10 m<sup>2</sup>.

Répéter le traitement après 7 jours.

**Fourmis, blattes, grillons, araignées, lépismes argentés et autres insectes rampants:**

Pulvériser directement dans les fentes et fissures où les insectes se cachent; si possible, atteindre directement les insectes. Tenir le vaporisateur proche des fissures et l'utiliser directement vers les fentes pour pouvoir atteindre le plus d'insectes possible. Appliquer librement à tous les endroits où peuvent se cacher les insectes tel que derrière les plinthes, les éviers, les comptoirs de cuisine, les cafétières, la boîte aux compteurs et toute autre fissure. Répéter au besoin les mêmes traitements.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Dans les laiteries et fermes laitières, évacuer les animaux et couvrir ou enlever tout aquarium avant de procéder à un traitement atmosphérique. Ne pas vaporiser au-dessus du lait ou des équipements laitiers. Ne PAS contaminer l'eau ou la nourriture. Ne pas utiliser dans les départements pendant que le lait est transformé, manipulé ou entreposé. Ne pas demeurer dans les endroits traités et assurer une ventilation adéquate après chaque traitement. N'utilisez pas sur la nourriture. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation et tout contact avec la peau et les yeux. Se laver après utilisation. Contenu sous pression. Ne gardez pas ou n'utilisez pas près du feu ouvert ni d'étincelles. Ne pas placer dans l'eau chaude ni près d'un radiateur, d'une cuisinière ou de toute autre source de chaleur, ni entreposer à une température excédant 50°C. Ne pas perforer ni incinérer le contenant. Peut tacher des surfaces finies si vaporisé de très proche. Gardez le vaporisateur à au moins un mètre pour éviter de tacher les tissus. Avant de vaporiser, éloigner les animaux domestiques, recouvrir les aquariums et enlever ou recouvrir les aliments et ustensiles de cuisine. Après le traitement, laver et rincer les surfaces pouvant entrer en contact avec les aliments.

**PREMIERS SOINS:** En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion accidentelle, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION:** Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )